

**C . C . A . S .**

---

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

---

**Siège : MAIRIE D'ONNAING (59264)**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**L'An deux mil vingt-deux, le vingt-six octobre, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation régulière en date du 19 octobre 2022.**

**Nombre de délégués en exercice : 12**

**PRESENTS** : Xavier JOUANIN - Graziella STAMPER - Marie-Paule BRAUCHLI —  
Delphine BERTRAND - Françoise MAZIER - Laurence DELILLE – Albert BARROIS –  
Frédérique VANDESTEENE – Michelle PLUYART - Laurence BARA -

**EXCUSEES** : Denise CAPPELLE - Sylvie VERCHAIN-

---

**« PROPOSITION D'UNE TARIFICATION POUR LE THE DANSANT »**

**« PROPOSITION D'UNE TARIFICATION POUR LE THE DANSANT »**

Le « thé dansant » est un moment festif, animé par orchestre, clôturé avec une pâtisserie et une boisson, et qui existe depuis quelques années dans notre commune pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Il est gratuit et ne s'adresse qu'aux Onnaingeois.

Cette action engendrant des coûts (orchestre, frais de Sacem, masse salariale, pâtisseries, boissons...),

Il est proposé de fixer une participation financière (sans conditions de ressources) aux administrés.

Les personnes extérieures à la commune pourraient également y participer.

La participation des usagers sera rattachée à la régie « Actions Sociales et Familiales » déjà existante.

Proposition de la tarification ci-dessous :

|                                    |     |
|------------------------------------|-----|
| Personnes Onnaingeoises            | 3 € |
| Personnes extérieures à la commune | 6 € |

Cette mesure prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Conseil d'Administration, après délibération à 9 voix POUR et une abstention,

**APPROUVE**

La tarification du Thé Dansant à 3 € pour les personnes Onnaingeoises et à 6 € pour les personnes extérieures à la commune.

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.**

*Certifie le caractère exécutoire de cet acte  
Compte tenu de sa réception en  
Sous-Préfecture le  
Sa publication le  
Le Président,*

Pour extrait conforme,  
Le Président,

**Xavier JOUANIN**